



REQUALIFIER LES ESPACES PUBLICS, UNE MÉTHODE PARTICULIÈRE

EN RÉSUMÉ

L'agence d'urbanisme de Reims a récemment appuyé la Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise dans l'élaboration de son projet de requalification des espaces publics de Vouziers. Cette note est l'occasion de revenir sur la méthode employée par l'agence lors de ces travaux, celle-ci ayant, d'une certaine manière, une valeur sinon universelle du moins reproductible pour d'autres exercices de même nature, à des échelles de territoire diverses, allant de celle d'un îlot, d'un quartier, d'un village, d'une ville à celle d'une métropole.

UNE MÉTHODE SOUPLE ET SUBSTANTIELLE

L'élaboration de la méthode s'appuie sur des thématiques variées liées à l'urbanisme, tels que les déplacements, la mobilité, les équipements, l'habitat, le commerce, le tourisme, l'environnement naturel, la valorisation du patrimoine, les modes de vie... Elle favorise ainsi l'intégration d'autres projets en cours d'élaboration, présents sur le site à étudier. Cette méthode a l'avantage d'affiner

la connaissance du territoire concerné, de se questionner sur l'intégration des projets opérationnels en cours, de leurs futurs usages et fonctionnements dans l'espace urbain. Elle permet d'élargir l'échelle de réflexion et de prendre en compte la réalité du terrain. Cette approche associe les pratiques réelles, vécues, de l'espace urbain

aux réflexions urbanistiques liées aux espaces publics. De par ces principes, cette démarche méthodologique particulière suscite un intérêt potentiel pour tous les partenaires de l'agence. Elle montre un savoir-faire qui met en interface des compétences multiples et aux champs variés, présentes au sein de l'agence.

QUESTIONNER LES ATTENTES

Engager un dialogue riche et ouvert

Le processus méthodologique commence par la rencontre avec les divers partenaires du projet ainsi que les techniciens des services techniques concernés. Ils y développent leur vision très pragmatique des besoins de la commune et transmettent leur connaissance assidue des projets en cours d'études.

Cette phase de la démarche mobilise une écoute accrue du discours des techniciens, qui doit conduire à la compréhension du cahier des charges initial et des besoins liés aux futurs projets. Y sont exposées les intentions recherchées et les contraintes liées aux fonctionnements des projets. L'idée est de favoriser la mise en connexion de chaque projet, les uns avec les autres. Ce processus plus intellectuel constitue la première approche systémique du territoire. Cette étape présente l'opportunité de questionner les attentes et les objectifs recherchés des élus, des techniciens et des partenaires, et d'en déterminer les limites. Suite à l'écoute du programme attendu, le dialogue ouvert permet de tester d'autres possibilités, d'orienter vers de nouvelles idées pouvant répondre aussi aux aspirations recherchées.

Cette phase de reformulation des attentes ouvre ainsi la réflexion et l'étude possible de nouvelles pistes expérimentales. Elle offre en outre davantage de perspectives d'études plus audacieuses pour enrichir le cahier des charges initial.

Intégrer toutes les problématiques urbaines

Dès les premiers échanges avec les partenaires, la dimension pluridisciplinaire du projet constitue l'un des éléments clés de la méthode, à aborder en amont. En effet, elle permet d'intégrer de manière plus efficace toutes les problématiques urbaines liées à la requalification des espaces publics, tels que le développement commercial, touristique, culturel, les contraintes liées aux déplacements, la valorisation du cadre de vie, l'attractivité du territoire...

En effet, ces problématiques urbaines ont un impact important sur la requalification des espaces publics d'une ville, d'un village et sont à intégrer dès les phases de réflexion initiales.

Elles permettent d'envisager le devenir de la ville, d'en connaître son histoire et de cerner son développement urbain, son évolution à plus ou moins long terme dans les différents domaines de l'habitat, de l'économie, de la mobilité, du tourisme, de la culture, de la santé, de l'environnement... Il s'agit d'établir un portrait du devenir du territoire dans lequel le projet se développe et s'y inscrit clairement. Cette phase

se finalise par la transmission de tous les types de documents présentant les projets en cours et les données utiles : plan des projets et localisation, nombre de stationnements...

Le projet doit se nourrir de cette vision future du territoire, qu'il met en œuvre. Le dialogue constructif avec les partenaires permet d'approfondir et de prendre connaissance de la stratégie de développement du territoire.

Analyser les documents d'urbanisme

Les divers documents de planification urbaine posent le cadre réglementaire dans lequel le projet de requalification des espaces publics s'insère et se soumet aux règles. Leur consultation permet de cerner les futures vocations des secteurs et d'apprécier le type d'aménagement possible, autorisé ou non.

Les espaces publics naturels et urbains de Vouziers



L'APPROCHE SPÉCIFIQUE DU TERRAIN

La connaissance du territoire à approfondir

La 2^{ème} étape du processus méthodologique se caractérise par l'acquisition d'une connaissance approfondie du territoire. La recherche de documentation sur les caractéristiques historiques, urbaines et architecturales se couple à une visite poussée de terrain. Elle permet d'acquérir une vraie connaissance, de confronter la documentation à la réalité du terrain, et de comprendre les interactions entre les éléments. Les reportages photos, gardant trace de la visite, représentent un outil de travail essentiel, qui est consulté régulièrement.

L'imbrication des diverses échelles à prendre en compte

Il s'agit d'appréhender le territoire de la commune dans son ensemble et de son bassin de vie. En effet, l'élargissement de l'échelle de réflexion est primordial, pour prendre en compte les abords du site et visualiser l'environnement dans lequel il s'insère. La visite des communes voisines y répond et révèle les composantes urbaines et paysagères du grand territoire.

La visite permet de découvrir les quartiers et leurs caractéristiques en termes de tissus bâtis, de liens, de vues... Elle permet de répertorier l'architecture remarquable, insolite ou identitaire, les friches, de faire la connexion entre les équipements et d'en observer les accès et les contraintes. Cette visite constitue déjà une analyse de l'état existant et permet d'apprécier l'imbrication des échelles. L'un des critères de réussite du projet d'aménagement des espaces publics repose en effet sur l'intégration de toutes les échelles de réflexion et de leurs articulations, l'objectif recherché étant la cohérence du projet à toutes les échelles.

La compréhension de la structuration de la ville et de son implantation dans le territoire

La visite de site fournit des éléments de compréhension sur la structuration de la ville, son développement au fil des siècles et son organisation spatiale avec la répartition des fonctions au croisement des infrastructures... Cette visite alimente le diagnostic concernant les caractéristiques urbaines et fonctionnelles. Elle contribue à l'analyse des déplacements de tous les modes et du stationnement aux diverses échelles.

Elle dévoile l'implantation de la ville dans son socle géographique, en lien avec les éléments fondateurs du grand paysage : relief (vallée, mont, plateau) réseau hydrographique, couverture végétale (forêt, plantations, etc.) ...

Révéler les usages et les contraintes

Cette visite permet d'appréhender les usages, de comprendre la pratique quotidienne des habitants et de cerner leurs difficultés à se déplacer, d'accéder aux équipements, services et commerces... La question du sentiment de sécurité se pose, comme celle de l'ambiance d'une rue, d'un parc, des cheminements naturels empruntés, la cohérence d'un parcours, de l'emplacement de tel ou tel élément urbain : passerelle, banc, arrêt de bus scolaire, parking...

L'identification des contraintes constitue un élément clé dans le projet de requalification des espaces publics, afin de les résoudre en imaginant des solutions concrètes, nées de l'observation des caractéristiques du site.

Révéler les usages et les contraintes

Cette visite permet d'appréhender les usages, de comprendre la pratique quotidienne des habitants et de cerner leurs difficultés à se déplacer, d'accéder aux équipements, services et commerces... La question du sentiment de sécurité se pose, comme celle de l'ambiance d'une rue, d'un parc, des cheminements naturels empruntés, la cohérence d'un parcours, de l'emplacement de tel ou tel élément urbain : passerelle, banc, arrêt de bus scolaire, parking...

L'identification des contraintes constitue un élément clé dans le projet de requalification des espaces publics, afin de les résoudre en imaginant des solutions concrètes, nées de l'observation des caractéristiques du site.

Identifier les points d'attraction de qualité

L'analyse des composantes paysagères et patrimoniales identifie les points attractifs de qualité tels une façade de qualité, un détail architectural singulier, l'échappée visuelle sur un point haut, une ouverture sur le paysage, la présence de l'eau, de la végétation, un arbre remarquable, une perspective sur un édifice patrimonial, une séquence bâtie... Le futur projet d'aménagement s'appuiera sur les caractéristiques remarquables et identitaires du cadre urbain en vue d'une action de valorisation, d'un parcours plus adapté, et pour révéler le caractère et l'ambiance d'un espace...

Des micros-interviews avec les habitants enrichissent les éléments du diagnostic. Ils dévoilent certaines contraintes, les anciens usages et les pratiques vécues, qui nourriront le futur projet.

